

Le Bureau communautaire s'est réuni le 22/02/2024, sur convocation du Président envoyée le 15/02/2024.

Présents : F. CHARTREUX, JP. COUTEAU, R. SILLAIRE, J. BOCANEGRA, D. PICARD, Ph. MONALDESCHI, C. SAUVAGE, E. PAYEUR, JL. STAROSSE, O. HEYOB, JL. CLAUDON, R. ARNOULD, E. POIRSON.

Excusés : A. HARMAND, L. GUYOT, M. GUEGUEN, X. COLIN.

BU2024-01 – SUBVENTIONS (7.5.2) - DEMANDE DE SUBVENTION FSE - PLAN DE FINANCEMENT DU CHANTIER D'INSERTION ST2I

Afin de bénéficier d'une subvention au titre du Fonds Social Européen pour l'exercice 2024, il convient de :

- Valider le plan de financement prévisionnel du ST2i Chantier d'insertion 2024 tel que présenté ci-dessous.
- Autoriser le Président à solliciter le Fonds social Européen à hauteur de 15 000 € pour le projet ST2i Chantier d'insertion 2024.
- Autoriser le président à signer tous les documents relatifs à la demande FSE 2024

Plan de financement prévisionnel du « ST2i Chantier d'insertion » - 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

ART.	DESIGNATION DES DEPENSES	prévisionnel 2024	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	62 500,00	
60611	Eau	300,00	
60612	Energie - Electricité	10 000,00	
60621	Combustibles		
60622	Carburants	25 000,00	
60628	Autres fournitures (pharmacie)		
60632	Fournitures de petits équipements		
60636	Fournitures de vêtements	7 000,00	
6064	Fournitures administratives		
6068	Autres matières et fournitures		

611	Contrats de prestations de service	9 000,00	
6168	Assurances	5 000,00	
61558	Entretien sur autres biens mobiliers		
6184	Versements à des organismes de formation.	3 000,00	
6228	Rémunérations intermédiaires diverses		
6248	Divers		
6256	Frais de missions	1 000,00	
6262	Frais de télécommunication	1 200,00	
6475	Médecine du travail / pharmacie	1 000,00	
67	Charges exceptionnelles		
6712	Amendes fiscales et pénales		
673	Titres annulés (ASP)		
012	Charges de personnel	383 000,00	
	ENCADREMENT	128 000,00	
	CUI/CAE	255 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES.....	445 500,00 €	
ART.	DESIGNATION DES RECETTES	Prévisionnel 2024	
70	VENTES DE PROD. PRESTATIONS DE SERV.	160 000,00	
70845	Travaux facturés aux communes membres	140 000,00	
70848	Travaux facturés aux autres Organismes	20 000,00	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	285 500,00	
74718	Participations de l'Etat ASP "Aides aux postes -salaires-"	253 000,00	
7472	Aides part modulée sur résultats Etat-ASP	15 000,00	
7473	Aides sur fonds propres, et apport en nature CCT	2 500,00	
7478	Subvention FSE - PLIE Terres de lorraine-	15 000,00	
	TOTAL DES RECETTES.....	445 500,00 €	

En conséquence, le Bureau est invité à :

- Valider le plan de financement 2024 du chantier d'insertion ST2i,
- Solliciter les cofinancements indiqués
- Autoriser le Président à engager la responsabilité de la CC2T ainsi qu'à signer les documents relatifs à la demande de FSE 2024

Délibération adoptée à l'unanimité.